



## Déclaration de CODE sur l'écart de financement dans le financement de l'éducation de base 2024-25

**David DeSantis, président et directeur du CODE, Algonquin and Lakeshore Catholic DSB Laura Elliott, CODE, directrice exécutive**

Le Conseil des directrices et directeurs de l'éducation de l'Ontario (CODE), qui représente les 73 directrices et directeurs de l'éducation des conseils scolaires financés par les deniers publics de l'Ontario, reconnaît les défis importants auxquels les conseils scolaires sont confrontés dans l'exécution de budgets équilibrés conformément aux exigences du ministère. Bien que le CODE soutienne le nouveau cadre rationalisé des subventions à l'éducation basé sur les priorités du gouvernement, le financement global fourni aux conseils dans le cadre de ces nouvelles subventions **est insuffisant pour répondre aux besoins des élèves.**

Les lacunes les plus pressantes en matière de financement des conseils scolaires ont été relevées dans les domaines suivants :

- Les coûts de l'approvisionnement à court terme pour les absences des enseignants coûtent aux conseils **près du double du montant fourni par la province. Par exemple**, en 2023-24, on estime que les conseils recevront environ 345 millions de dollars et dépenseront 598 millions de dollars, ce qui entraînera un manque à gagner important.
- Les prestations statutaires telles que le Régime de pensions du Canada (RPC) et l'assurance-emploi (AE), imposées par le gouvernement fédéral, ont augmenté **sans que les subventions accordées par les gouvernements provinciaux aux conseils scolaires n'augmentent en conséquence.** L'écart pour les conseils scolaires de l'Ontario s'élève à plus de 100 millions de dollars.
- Les coûts de transport continuent d'augmenter, sans subventions provinciales correspondantes, laissant de nombreux conseils avec des déficits importants. Bien qu'il y ait un financement accru pour le transport en 2024-25 en reconnaissance des véhicules à usage spécial demandés par les conseils, plusieurs conseils n'ont toujours pas de fonds suffisants pour couvrir les coûts.
- Les coûts inflationnistes sur une série de lignes budgétaires n'ont pas suivi le rythme des subventions par élève, avec un écart estimé à 776 dollars par élève.

Chaque conseil a également des circonstances uniques qui auront un impact sur son budget et, en fin de compte, sur ses élèves. De nombreux conseils scolaires voient leurs déficits structurels s'accroître en raison du sous-financement. Les conseils scolaires participent activement aux délibérations sur les choix qui s'offrent à eux pour atténuer les conséquences des coupes budgétaires sur les salles de classe. Si l'on ne comble pas les lacunes considérables qui existent actuellement en matière de financement, l'impact sur les élèves sera **important et profond.**

CODE continuera à discuter avec le ministère de l'Éducation pour l'informer de l'impact sur les conseils scolaires et veiller à ce que toutes les écoles de l'Ontario disposent des ressources et du soutien dont elles ont besoin pour que nos élèves réussissent.